Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260312-DELIB2026_010-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 9
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 9

DATE DE LA CONVOCATION
02 mars 2026

2026 – 010 Demande de fonds de concours

l'an deux mille vingt six
le dix mars
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Annick DUIGOU, Jean-Yves FAUJOUR, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON et Eric PRIGENT.
Absente excusée: Marion GUEN

Secrétaire de séance : Annick DUIGOU

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il a déposé une demande de Fonds de concours auprès de Monts d'Arrée Communauté pour le financement des travaux de voirie réalisés sur Botcador et au Bourg.
Le montant total des travaux s'élevait à 36 624,30 € HT. Nous avons bénéficié d'un financement du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Pacte Finistère 2030 volet 1 à hauteur de 20 000 €.

Il rappelle le principe d'attribution des fonds de concours et précise qu'il est nécessaire que le Conseil Municipal valide leur attribution.

Le fonds de concours demandé est de 5 841 € soit la totalité du montant 2025 attribué à la commune de Botmeur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants, accepte le versement du fonds de concours sollicité auprès de Monts d'Arrée Communauté pour un montant de 5 841 €.

Le Maire
Eric PRIGENT

La secrétaire de séance
Annick DUIGOU